

Évaluez votre impact

OÙ J'EN SUIS ?

La capacité des milieux naturels à se régénérer est bien plus lente que la vitesse des bouleversements imposés par l'homme à travers ses activités. Pour lutter contre le dérèglement climatique, une seule solution : changer de comportement !

Estimez votre impact personnel et engagez-vous !

Entourez votre réponse et comptez vos points.

1 - Pour mon bateau et ses accessoires	A. je privilégie les réparations et les circuits d'occasion	B. j'achète neuf mais je privilégie un produit robuste ou éco-conçu	C. j'achète régulièrement les nouveaux produits qui sortent
2 - Pour laver mon équipement (jupes, combinaisons...)	A. j'utilise un bac réservé à cet usage	B. j'utilise un jet d'eau sans excès	C. je lave abondamment
3 - Pour embarquer ou débarquer	A. j'utilise toujours un embarcadère aménagé	B. j'utilise parfois des sites non aménagés mais pas dans les zones protégées	C. je ne fais pas attention
4 - Pour me désaltérer	A. j'utilise une gourde ou un camel bag avec de l'eau du robinet	B. j'utilise de grandes bouteilles d'eau minérale que je re-remplis	C. j'utilise de petites bouteilles d'eau minérale neuves
5 - Concernant mes déchets ou mes mégots de cigarette	A. je les garde avec moi et je les trie	B. je les rapporte à la poubelle la plus proche	C. je ne fais pas attention
6 - J'achète mes produits alimentaires	A. avec un emballage minimal ou sans emballage	B. avec un emballage recyclable	C. dans un circuit long : supermarché
7 - Mon repas de midi ou mes produits alimentaires viennent :	A. d'un circuit court : le marché local ou la coopérative	B. d'un circuit mixte : marché / supermarché	C. d'un circuit long : supermarché

8 - Je mange de la viande ou du poisson :	A. moins d'une fois par semaine	B. 2 à 3 fois par semaine	C. tous les jours
9 - Je vais au club	A. à pied, vélo ou train	B. grâce au covoiturage	C. tout seul en voiture
10 - Pour atteindre mon site de pratique, j'ai parcouru	A. moins de 15 km	B. de 15 à 100 km	C. plus de 100 km
11 - Pour aller sur mon site de pratique, quelle est la consommation de mon véhicule ?	A. < 3l/100 km/pagayeur dans le véhicule	B. 3-8l/100 km/pagayeur dans le véhicule	C. > 8l/100 km/pagayeur dans le véhicule
12 - Dans ma voiture, nous étions :	A. 4 ou plus	B. 2 à 3	C. tout seul

ÉVALUATION : A = 1pt B = 2pts C = 3pts

12 à 18 pts : Pagayeur citoyen : bravo ! Vous prenez soin de la planète bleue. Continuez et surtout passez le message !

19 à 25 pts : Vous faites des efforts pour éviter le gaspillage des ressources marines, vous êtes sur la bonne voie...

26 à 36 pts : Il faut changer vos habitudes pour que nous puissions encore profiter du milieu marin dans quelques années !

ENGAGEZ-VOUS !

Le Défi pour la Terre est une campagne de mobilisation nationale, lancée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et la Fondation Nicolas Hulot, qui incite chacun d'entre nous, individuellement ou collectivement, à passer à l'action en adoptant des bons gestes au quotidien.

Vous aussi relevez le Défi pour la Terre sur www.defipourlaterre.org



DEFI pour la TERRE

Avec l'ADEME et la Fondation Nicolas Hulot

Pourquoi cette fiche ?

La recrudescence des tempêtes, la montée des eaux et l'érosion accélérée du littoral... sont quelques-uns des signaux du dérèglement climatique planétaire pour lequel la communauté scientifique a dénoncé la cause majeure : l'augmentation des gaz à effet de serre due aux activités humaines.

50% des émissions de CO₂ trouvent leurs origines dans ce que nous mangeons, les moyens de transport que nous utilisons et la façon dont nous nous chauffons... nos modes de vie sont donc liés à l'environnement et chaque geste compte !

Parce que le temps des discours doit faire place à celui de l'action, la Fondation Nicolas Hulot et la Fédération Française de Canoë-Kayak souhaitent donner des clés pour agir à tous les sportifs qui abordent l'eau (vive ou calme) et la mer par leurs loisirs en leur proposant d'adopter les bons gestes pour la planète.



Les partenaires

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CANOË-KAYAK

La FFCK est investie d'une mission de service public en tant que fédération délégataire du ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports. Elle a pour missions générales de promouvoir, d'organiser, d'enseigner et de gérer la pratique du canoë-kayak, sur tout le territoire français. Depuis 1982, la FFCK est agréée par le ministère en charge de l'environnement et à ce titre elle participe à la préservation du patrimoine naturel et plus particulièrement à la protection des sites de pratiques du canoë-kayak. Elle a inscrit l'environnement comme un des trois piliers de son dispositif "pagaies couleurs", méthode d'enseignement et d'évaluation de la pratique, elle anime le "réseau d'alerte pour la nature" ; ses structures affiliées organisent des actions de sensibilisation à l'environnement, notamment des opérations nettoyage de rivière.

Pour en savoir plus : www.ffck.org

FONDATION NICOLAS HULOT

Depuis sa création en 1990, la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme s'est donné pour mission de modifier les comportements individuels et collectifs pour préserver notre planète. Reconnue d'utilité publique et dédiée à l'éducation à l'environnement, elle sensibilise ainsi le public aux richesses et à la fragilité de notre patrimoine naturel et au développement durable et informe sur les gestes écocitoyens.

Pour en savoir plus : www.fnh.org